



Assurance voiture Bonus 50%>3 ans - 1er accident responsable

Par 010450

Bonjour à Toutes et Tous,

Dans cette configuration le bonus 50% est maintenu, c'est mon cas.

Cependant, je constate que ma prime de référence a augmenté de 35% environ.

Résultat : je ne sais par quel artifice ma prime finale a augmenté de 90%.

L'avantage du bonus 50% maintenu par le code des assurances est absorbé par cette augmentation de la Prime de référence.

Vous serait-il possible d'éclairer ma lanterne sur cette problématique.

Je vous remercie.

010450

Par janus2

Bonjour,

C'est à votre assureur qu'il faut poser la question.

Pour ma part, j'ai déjà eu un accident responsable en ayant 50% de bonus depuis plus de 3 ans, je n'ai eu aucune augmentation sur ma prime (sauf l'augmentation habituelle de chaque année).

Par 010450

Bonjour Janus2,

Je vous remercie.

Sauriez vous si une disposition est prévue au Code des ASSURANCES.

Bonne fin de journée à vous.